



**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 23 Juin 2005

**Président :** M. REBSAMEN

**Secrétaires :** Melle MASLOUHI - M. BOURNY

Membres présents : M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRESSAND - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAI - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ETIEVANT - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G. - M. GILLOT J.P. - M. GONDELLIER - M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT.

Membres absents : M. AUDARD - M. BEKHTAOUI - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - M. BRIOT - M. BRUYERE (pouvoir à M. CARBONNEL) - M. CHEVIGNY (pouvoir à M. BELLEVILLE) - Mme DELEBARRE (pouvoir à M. MASSON) - M. DUBOIS (pouvoir à M. MOREAU) - M. ESMONIN (pouvoir à M. BACHELARD) - Mme FLAMENT (pouvoir à M. JULIEN) - M. FOUCHERES (pouvoir à M. CHAPUIS) - Mme HERVIEU - M. LAURENT (pouvoir à M. PINON) - M. NUDANT - M. PETITJEAN - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY).

---

**OBJET : TRANSPORTS - Transports en commun - Rapport du délégué pour l'année 2004.**

Conformément aux articles L 1411-3 et L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégué doit remettre, au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation du réseau pendant l'année écoulée.

Le rapport établi par le délégué est parvenu le 30 mai 2005 à la Communauté, conformément à l'article 17-3 et à l'annexe 17 de la convention de délégation de service public signée le 23 décembre 2002.

Il détaille les faits marquants de l'année 2004, les statistiques concernant le réseau (fréquentation, offre) et celles concernant l'exploitation du service (effectifs, ...), les comptes annuels, le rapport d'activité du service TPMR, la mise à jour des inventaires A et B.

Parmi les faits marquants, on peut rappeler la restructuration du réseau le lundi 25 octobre 2004, sans oublier la communication organisée les mois précédents (consultation du public au mois d'avril 2004 notamment...) et après le lancement, la création d'une centrale d'information, et d'un numéro vert dès le 14 mai 2004, le lancement d'une marque commerciale DIVIA et d'une nouvelle identité visuelle, la mise en circulation des 14 premiers bus roulant au GNV...

La totalité du rapport se trouve en annexe.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a pris connaissance de ce rapport lors de sa réunion du 16 juin dernier.

Vu l'avis du Bureau et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

**LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE**

- de prendre acte de la présentation de ce rapport par le Président.

Pour extrait conforme,  
Le Président



The stamp is circular with the text: "40, avenue de la Préfecture", "COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE", and "B.P. 17510 - 21075 DIJON CEDEX". A handwritten signature is written over the stamp.

Publié le **30 JUIN 2005**  
Déposé en Préfecture le

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

**- 1 JUIL, 2005**



Société des Transports de la Région Dijonnaise

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 1 JUIL. 2005



### EXERCICE 2004

VU pour être annexé à délibération

du Conseil du : 23 JUIN 2005

DIJON, le : 30 JUIN 2005

LE PRÉSIDENT,

*Bo*  
*Pelle*

*Bo*



**LES DOCUMENTS ANNEXES SONT CONSULTABLES  
AU SERVICE DES AFFAIRES GENERALES**